



Présentation du projet

Une association de préfiguration pour la reprise de
l'abattoir de Bagnères de Bigorre

25/11/2024

Diapositive 1

1

; 20/11/2024

Au programme...

- Brève présentation de l'abattoir
- Le projet de reprise
 - Mises au norme / investissement à prévoir
 - Les volumes
 - L'organisation du travail
 - La tarification
 - Ébauche du prévisionnel
 - Pistes de travail
- L'association de préfiguration
 - Objet
 - La gouvernance
 - Prise de décision
 - Financement
 - Adhésion

L'abattoir de Bagnères

- **Le seul abattoir ovin du département (hors AOP)**
 - 27% des apporteurs intra-communauté de commune
 - Un rayonnement sur tout le département
 - Entre 1 et 2 millions € de chiffre d'affaire
 - Un déficit toujours croissant (700 mille euros)

L'abattoir de Bagnères

- **Chiffres 2023 :**

- 1400T abattues toutes espèces confondues
- 420T ovin/caprin
- 250 petits «petits» apporteurs : 140 tonnes (abattage familial).
- 85 apporteurs «professionnels» : éleveurs pratiquant la vente directe, bouchers, 4 commerciaux – Vignasse, CAVIA, SICA et SOPYVIA - et 1 coopérative de transformation - la Coop Des Gaves.
- Une salle de découpe (environ 100T)

L'abattoir de Bagnères

- **Chiffres 2024 :**
- **Une année de restructuration (licenciement et réorganisation)**
 - 450T abattues toutes espèces confondues
 - 270T ovin, 180T veau et bovin
 - 77 apporteurs «professionnels» : éleveurs pratiquant la vente directe, bouchers, 4 commerciaux – Vignasse, CAVIA, SICA et SOPYVIA - et 1 coopérative de transformation - la Coop Des Gaves.
 - Une salle de découpe
 - 15 salariés (13.5 ETP)

#Projet: mise au norme / investissements

- Du point de vue de l'administration:
 - abattoir fonctionnel
 - Modifications à apporter sur l'organisation, les pratiques d'hygiènes et l'entretien.
- Investissements à prévoir :
 - système froid / local découpe
 - aménagement évacuation stercoraire
 - mise aux normes nacelles chaîne bovine
 - réaménagement chaîne ovine (évacuation bacs, triperie)
 - circulation entre vestiaire et salle de repos
 - station pré-épuration

#Projet: les volumes

- 1. Volumes basés sur les apports de 2023 :
 - abattage ovin/caprin : tout apporteur confondu, 420T, **objectif 500T**
 - abattage gros bovin et veau : apporteurs “de proximité”, 250T
- 2. Si un engagement des apporteurs reste souhaitable, il apparaît difficile à obtenir.
- 3. Nécessité de travailler en bonne intelligence avec l’abattoir de Tarbes : l’abattoir de Bagnères assure l’abattage ovin, l’abattage des veaux et gros bovin permet de consolider le produit.

#Projet: organisation du travail

- **Les salariés :**

- Abattage : 8 ETP
- Boucherie : 3 ETP
- Administratif : 1 ETP
- Maintenance : 1 ETP
- Transport : 1 ETP

- Temps de travail annualisé et polyvalence (remplacement).
- Direction, Responsabilité Protection Animal, Qualité et Sécurité, chef de chaîne et peseur assurés par les opérateurs salariés ou tâcherons.
- **Les tâcherons** : intervention des éleveurs sur la base d'un jour/semaine (bouverie, poste et articulation à définir). Une quinzaine d'éleveurs détenteur du CCPA.

#Projet: revaloriser la tarification

Catégorie	Coût pour l'éleveur /kg	Produit pour l'abattoir /kg
Abattage ovin	1€55	1€15
Abattage caprin	1€90	1€50
Abattage veau	0€70	0€60
Abattage bovin	0€60	0€50
Découpe + MSV	1€60 + 0€50	1€60 + 0€50

#Projet: le prévisionnel

Produit		Charge	
Abattage	722 000€	Charges courantes	415 000€
Découpe	163 000€	Masse salariale	660 000€
Livraison	95 000€	Loyer	
Autre produit	98 000€	Amortissement	120 000€
TOTAL	1 078 000€	TOTAL	1 195 000€

Résultat avant amortissement : + 3 000€

#Projet: des pistes pour améliorer le résultat

- Valoriser les sous-produits (triperie, cuir...)
- Valoriser les déchets d'équarissage (méthanisation, alimentation animale...)
- Production et économie d'énergie (photovoltaïque, récupérateur de chaleur...)
- Consolider les apports par la structuration de la filière viande (engraissement, label, circuit de commercialisation)

#Statuts: objet de l'association

- Structurer les porteurs du projet de reprise de l'abattoir de Bagnères de Bigorre.
- Un partenariat public-privé.
- Associer l'ensemble des acteurs de la filière viande du département, de l'éleveur aux consommateurs ainsi que les élus.
- Promouvoir la consommation des produits issus de l'élevage local.
- Engager une réflexion sur la filière viande et notamment ovine :
 - finir ses animaux pour répondre à la demande locale et assurer le maintien des outils d'abattage.

#Statuts: la gouvernance

Partenariat public-privé, gouvernance collégiale

Collèges :	COLLÈGE A • Éleveurs	COLLÈGE B • Salariés • Tâcherons	COLLÈGE C • Bouchers • GMS • Négociants	COLLÈGE D • Collectivités publiques	COLLÈGE E Autres partenaires: • Chambre • Syndicats • Consommateurs
Nombre de voix	12	6	4	4	4

#Statuts: Prise de décision

- **1. L'assemblée générale ordinaire**

- Délibère et statue sur les différents rapports
- Nomme le conseil d'administration collégial
- Fixe le montant de la cotisation annuelle
- Privilégie la prise de décision par consentement
- La majorité simple en cas de blocage

#Statuts: Prise de décision

- **2. L'assemblée générale extraordinaire**

- Modifie les statuts
- Dissout l'association
- Statue sur la dévolution des biens

#Statuts: Prise de décision

• 3. Le conseil d'administration

- Organise et veille au fonctionnement démocratique de l'association et au respect de son objet.
- se réunit au moins quatre fois par an.
- Établit si besoin un règlement intérieur destiné à fixer divers points.
- Élit parmi ses membres un bureau exécutif composé de :
 - Un.e ou plusieurs co-président.es
 - Un.e ou plusieurs co-secrétaire.s

Financement de l'asso/reprise

• Partenariat Adofia

- formation qualité et sécurité : 4500€
- demande d'agrément : 15000€

• Partenariat chambre d'agriculture

- financement à 80% de l'animation
- CR réunion, prospective, organisation filière

• Partenariat experts

- Accompagnement sur prévisionnel, fiscalité et volet social (demande de devis: cerfrance)
- Proposition d'un voyage d'étude en abattoir paysan par J. Alvernhe

• Frais de remise en service

- avant réouverture, voir avec le service technique CCHB

Et l'adhésion...

Montant de cotisation par collège...

Collège	Éleveurs	Salariés Tâcherons	Bouchers GMS Négociants	Collectivités publiques	Autres partenaires
Montants	50€	30€	80€	100€	50€

...ou libre et consenti.

Nécessité de ré-ouvrir au plus tôt :

- Changement d'habitude des apporteurs.
- Équipe salariée remobilisable mais combien de temps ?
- Plus le temps d'inactivité est long plus la remise en route est difficile.
- Pas de solution pérenne pour l'abattage ovin (pâque) malgré le travail remarquable de SAS Viande de Bigorre auprès des abattoirs alentours.

